

DE NOUVEAUX STATUTS POUR CONFRONTATIONS EUROPE

Une assemblée en trois temps. Moment clé dans la vie de toute association, l'assemblée générale de Confrontations Europe s'est tenue le 17 mai dans les locaux de la FNTP qui nous a très amicalement accueillis. L'AG a été doublée d'une AG extraordinaire et d'une deuxième AG ordinaire.

L'assemblée générale ordinaire

Anne Macey, déléguée générale de Confrontations a rappelé, en préambule, les temps forts de l'activité de 2015. Edouard de Lencquesaing, trésorier, a pu ensuite présenter le bilan financier de l'exercice qui affiche un résultat positif, fruit des efforts entrepris pour assurer la pérennité de l'association. Le commissaire aux comptes a ensuite présenté son rapport (sans réserve) et l'assemblée a approuvé, à l'unanimité, les comptes.

L'assemblée générale extraordinaire et le vote des nouveaux statuts

Notre association, créée le 7 décembre 1991 par Philippe Herzog avec Jean-Pierre Brard, Jean-Christophe Le Duigou, Jean Peyrelevade et Michel Rocard est sur le point de fêter ses 25 ans. Dans un monde en proie à de profonds bouleversements, Confrontations Europe s'est en permanence adaptée et il était important, à l'aube de cet anniversaire, de mettre à jour ses statuts. Le conseil d'administration sortant a consacré plusieurs séances à l'élaboration de nouveaux statuts proposés au vote de l'assemblée générale extraordinaire qui les a adoptés à l'unanimité. Si les statuts ont pour objet de préciser les règles de gouvernance de l'association, ils sont aussi l'occasion de préciser le sens et l'objet de l'action de Confrontations Europe.

« Nos sociétés doivent faire face à des défis redoutables : enjeux climatiques et environnementaux, transformation de l'économie, emploi et droits fondamentaux, paix et sécu-



prises, syndicalistes, collectivités, acteurs associatifs, chercheurs et universitaires, fonctionnaires, élus et responsables politiques » et ce dans l'objectif d'« animer le débat public », de « faire émerger des solutions dans les domaines économiques, sociaux, sociétaux et politiques » et de « rénover la démocratie par la participation à la construction de l'intérêt collectif ».

Les statuts prévoient enfin la mise en place « d'un conseil d'orientation composé de personnalités et qui a pour mission de faire au conseil d'administration des propositions relatives au positionnement et travaux de l'association ».

rité, rénovation de la démocratie... Ils affectent à des degrés divers l'ensemble de la planète et rendent ses habitants de plus en plus interdépendants. Nous saurons mieux relever ces défis en agissant ensemble dans une Europe ouverte sur le monde et partie prenante de l'avenir commun de la planète. L'implication des acteurs les plus concernés est essentielle dans l'élaboration des solutions par un dialogue respectant les histoires et les cultures, en vue de dépasser les clivages, d'œuvrer pour l'intérêt commun et de rapprocher les nations et les populations européennes » (...)

« Confrontations Europe réunit des adhérents d'opinions, d'histoires, de responsabilités

diverses. Elle entend participer à la structuration d'une société civile multi-acteurs de dimension européenne, passerelle entre les citoyens et les institutions, responsable et engagée dans la recherche du bien commun. Elle entend promouvoir et faire vivre les valeurs fondatrices de l'Union Européenne en premier lieu : solidarité, paix, démocratie, droits humains fondamentaux ». Les nouveaux statuts précisent aussi les modalités de travail :

« Ses analyses et propositions résultent de la confrontation et de la recherche de compromis avec ceux qu'elle réunit : responsables d'entre-

« Confrontations Europe va fêter ses 25 ans »

Deuxième assemblée générale ordinaire

À peine adoptés, les nouveaux statuts ont été mis en œuvre avec l'élection du nouveau conseil d'administration, élu à l'unanimité, moins deux abstentions. Confrontations Europe remercie chaleureusement l'ensemble des administrateurs et tous les adhérents pour leur implication et leur dévouement à la vie de l'association. ☘

Marcel Grignard, président de Confrontations Europe

LE NOUVEAU BUREAU DE CONFRONTATIONS

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le 21 juin et a notamment procédé à l'élection du nouveau bureau. Ont été élus :

- ❖ **Président : Marcel Grignard.**
- ❖ **Vice-présidents : Dominique Graber**, directeur Affaires publiques et européennes, BNP Paribas et **Hervé Jouanjan**, avocat, ancien DG à la Commission européenne.
- ❖ **Trésorier : Edouard de Lencquesaing**, président de l'EiFR (European Institute of Financial Regulation).
- ❖ **Secrétaire : Edouard Simon**, doctorant en droit européen.